

ÉCHO

AÏRE-LE LIGNON

Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon
été 2017 | n°4



Laboratoire dentaire du Lignon

Guy Burdet

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

Lignon Tél: +41 22 970 15 15

coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmacielignon.ch

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

REMBOURSE*

180.- CHF

PACK ENFANTS: MONTURE ET VERRES ANTIREFLETS*

* SOIT UN CÔÛT DE CHF 8.- (ÉCARTION DE CHF 18.-) CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR LA CAISSE DE MALADIE, SELON LES CONDITIONS D'ASSURANCE DE BASE, VOIR CONDITIONS EN MALLASIN.

Optique Plus **OPTIC 2000**
C.C ArCenter 1214 Vernier
022 341 45 40

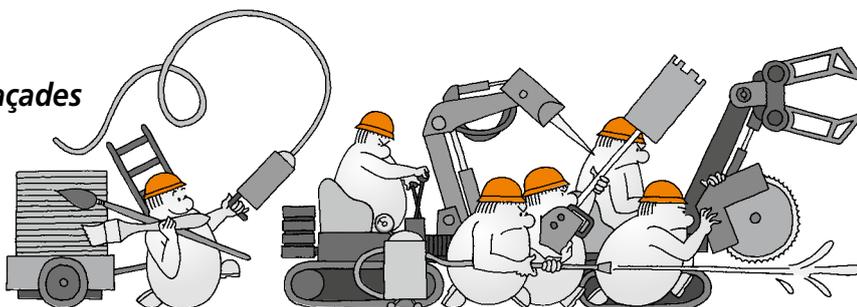
7, rue des Boudines
1217 Meyrin
022 785 01 55

Optique Plus C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
022 796 81 44

dmb
www.dmbsa.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



IMPRESSUM

Tirage : 5'000 exemplaires
8 numéros par an

RÉDACTION

Robert Borgis
T 022 970 13 60 | rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10 | 1210 Châtelaine

RÉALISATION

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

PHOTO COUVERTURE

© Blaise Lambert

PUBLICITÉ

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch | T 022 343 0 343
Benoît Stolz | P 078 721 14 72
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

SITE INTERNET

www.aiali.ch

EDITEUR

Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur.
Reproduction autorisée, avec mention
de la source.

ABONNEMENT DE SOUTIEN

CCP 12-15388-4 (selon désir)

COMITÉ 2017-2018**Président**

Gjon Thaqi

Membres

Mmes Béatrice Besse,
Michèle Finger, Karine Weekers
MM. Francis Ballager ;
Robert Borgis ; Pierre Chevrier ; Alain
Gaumann ; Yves Magnin ;
Roland Rey-Mermier ;
Daniel Rochat

COTISATION ANNUELLE 2017

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

PROCHAINE PARUTION

Vendredi 25 août 2017

**DERNIER DÉLAI DE REMISE
DES TEXTES**

Vendredi 11 août 2017

Retrouvez-nous sur notre site internet !

WWW.AIALI.CH

■ L'éditorial estival !

Robert Borgis

Comme chaque année, à pareille époque, le thème de l'éditorial de ce numéro de votre bulletin préféré vient immédiatement à l'esprit du rédacteur : Les vacances (au pluriel, du latin «vacare», «être sans»). Elles sont donc la période pendant laquelle une personne cesse ses activités habituelles, concept lié à l'apparition des civilisations urbaines, contrairement au monde agricole qui, à cause du climat, ne dicte pas un rythme de travail continu tout au long de l'année. Au Moyen Âge, il existait déjà en Europe de l'Ouest des «vacances» qui correspondaient à la période des moissons en été où les universités fermaient pour permettre à tous d'aller travailler aux champs.

Au XIX^e siècle, les vacances se répandent dans toute l'aristocratie et la bourgeoisie d'Europe occidentale. Elles correspondaient donc à la période où les classes supérieures de la société quittaient leurs demeures principales (elles les laissaient vacantes) pour rejoindre des résidences secondaires, profiter de la nature (le romantisme est à son apogée) ou des bienfaits du climat marin ou montagnard pour la santé.

À partir de la fin des années 1940, avec l'apparition des congés d'été (les premiers accordés en France en 1936) et, plus tard, avec l'essor de l'automobile et de la caravane et le développement de la publicité, les vacances deviennent alors un temps où l'on bouge et où l'on voyage, en oubliant même parfois le but premier des vacances : **se reposer et recharger les batteries !**

Malheureusement, pour certains (et ils sont nombreux) durant cette période (qui devrait être du relâchement) chaque journée est minutée, organisée avec une précision d'horloger. Rien n'est laissé au hasard, chaque repas, chaque moment de détente, chaque activité est planifiée avec une méticulosité qui ne souffre aucun

écart et surtout aucun imprévu qui pourrait bouleverser un univers orchestré avec un soin vigilant. Et puis comme ça, on peut caser un «max» d'activités par jour et en profiter à fond. Bravo : ils ont trouvé un excellent moyen de continuer à alimenter le stress pendant leurs congés.

Pour vous, chères lectrices et chers lecteurs, les vacances, c'est fait pour quoi ?

Ce que vous choisirez de faire n'a aucune importance, pourvu que vous changiez de rythme, d'horaires, de façon de manger, d'activités etc., que vous lâchiez prise sur un certain nombre de contraintes et que vous marquiez une vraie rupture avec le quotidien (y compris si vous passez vos vacances chez vous). Faites preuve d'inventivité et d'initiative pour vous faire plaisir différemment et pourquoi pas prendre le temps de ne rien faire, par exemple !

Les grandes vacances sont devenues de nos jours une véritable institution, difficilement contournable. Vous l'avez sûrement remarqué, bien souvent, on ne vous demande pas si vous partez en vacances mais plutôt quand et où.

La mer, la montagne, une destination proche ou lointaine, votre choix doit déterminer la meilleure façon de passer d'excellentes et revigorantes vacances.

Quelques jours avant le bouclage du présent numéro de l'Echo, le comité AIALI a appris l'hospitalisation de Monsieur Robert Borgis*.

Nous voulons, par ces lignes, remercier notre Président d'honneur pour son engagement et total dévouement au profit de notre quartier depuis tant d'années. Robert est aussi le rédacteur infatigable de notre journal sur lequel il veille avec un soin jaloux.

Nous formulons nos souhaits sincères pour un prompt et complet rétablissement afin de lire prochainement ses chroniques.

Le comité

*Il est possible que certaines rubriques manquent dans ce numéro ou qu'elles aient subi des modifications. Merci de votre compréhension.

■ L'éphéméride

Le mois de juin.

Le mois de juin est le sixième mois du calendrier grégorien et du calendrier julien. À l'époque antique, c'était le quatrième mois du calendrier romain.

Son nom vient du latin «*junius*», probablement donné en l'honneur de la déesse romaine Junon, femme de Jupiter, qui était la reine du ciel et des dieux et protégeait les femmes et personnifiait le mariage.

Bien que cette explication semble la plus probable, d'autres auteurs affirment que «*junius*» fait référence à la jeunesse. Juin serait donc le moment de célébrer la jeunesse, le mois de mai étant, selon cette théorie, le mois des anciens.

Juin est représenté «sous la forme d'un homme nu, montrant du doigt une horloge solaire, pour signifier que le soleil commence à descendre ; il porte une torche ardente, symbole des chaleurs de la saison ; derrière lui est une faucille, parce que le temps de la moisson approche.»

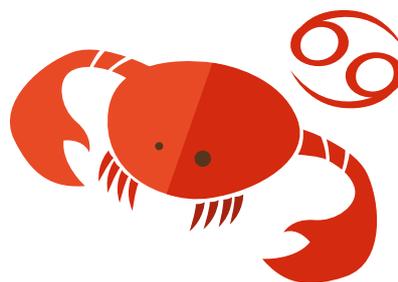
Ce mois est le premier mois de l'été : le solstice a lieu, cette année, le 21 juin et c'est aussi le jour le plus long de l'année. Chez les jeunes, juin peut avoir deux significations : soit ce sont les vacances qui commencent, soit c'est le mois fatidique des examens de fin d'année.



LA PENSÉE DU MOIS
Toi qui es sur la route des vacances... surtout, prends le temps d'arriver vivant !
Bonnes vacances.

Des fêtes annuelles avaient lieu, chez les différents peuples, à cette époque de l'année. Aujourd'hui encore, on célèbre par des feux de joie le jour de la Saint-Jean, qui arrive à l'époque du solstice d'été. Dans plusieurs villes de France, on fabriquait des mannequins que l'on brûlait au milieu du feu de joie ; cette coutume subsiste encore dans quelques endroits,

Du 1^{er} au 21 juin, les jours augmentent de 16 minutes et ensuite jusqu'au 30 juin commencent à diminuer de 3 minutes. Le 21 juin à 6h25 commencement de l'été avec l'entrée du Soleil dans le signe **du Cancer.**



Les principales qualités de la personnalité du Cancer sont la sensibilité, le besoin de protéger et la loyauté. Son plus grand désir est une vie de famille harmonieuse. Les natifs du Cancer sont très pertinents et souvent très intuitifs. Leur sensibilité et leur attention aux autres sont remarquables. De caractère mélancolique, ils apprécient la sécurité et la méditation. Ils aiment la tranquillité et sont très attentifs à leur entourage proche comme à leur entourage familial.

Les Cancres sont très simples et préfèrent les choses saines et jolies à la fois. Individus sensibles, ils sont profondément marqués par toute attitude désagréable de la part des autres et peuvent être très susceptibles. Toute leur vie, ils cherchent à éviter ou à résoudre les situations de tension ou de conflit, fuyant les disputes... jusqu'à être lâches parfois...

Ce signe symbolise l'intériorisation, la fécondité, la maternité, le retour au passé à la recherche de l'origine et de la source de toute chose. Etant sensible, il doit se sentir en sécurité, d'où son attachement au foyer, à la famille où il trouve la chaleur et le soutien dont il a besoin. Et pour maintenir cette sérénité il peut se montrer d'une sensibilité excessive virant au pessimisme et allant jusqu'à être possessif, avec une jalousie exagérée. Il peut alors être capricieux, timide, changeant et parfois un tantinet lunatique.

Petites annonces

■ NE JETEZ PAS LES TIMBRES POSTES USAGÉS

L'action de récupération des timbres postes usagés, destinée à des associations à but caritatif, entreprise par Evelyne, se poursuit !

Contact

Evelyne T 079 277 90 69

Merci d'avance de ce petit geste sympathique et facile à accompli.

■ Le saviez-vous ?

Le hameau d'Aire, français.

Le hameau d'Aire a fait partie du Pays de Gex jusqu'en 1816 au moment de l'union de Genève à la Suisse et Vernier fut l'une des six communes cédée par la France à la Suisse par le traité de Paris du 20 novembre 1815, avec Versoix, Pregny, Collex-Bossy, Grand-Saconnex et Meyrin. La proclamation du rattachement de Vernier à la Confédération eut lieu à Vernier le 18 juillet 1816. Le 11 octobre de la même année, la Suisse remet Vernier à Genève sur la place de Meyrin où un monument commémore cet événement. Commune essentiellement agricole, elle comptait alors 566 habitants.

Pendant tout le Moyen Âge jusqu'en 1536, époque à laquelle le territoire des Franchises genevoises fut étendu à la commune du Petit-Saconnex, il dépendait de la paroisse de Saint-Gervais. Après 1536, le territoire d'Aire fut détaché de Saint-Gervais et réuni à la paroisse de Vernier plus tard, aussi commune dont il dépend encore.

Outre la dime, le prieuré de Saint-Jean possédait en fief une grande partie de ce hameau. La situation élevée d'Aire, sur un promontoire baigné par le Rhône, favorisa l'établissement de maisons d'une certaine importance dont les deux principales furent fortifiées. La première de ces maisons fortes, appelée «château d'Aire» dominait les «îles» du Rhône. La seconde, dénommée improprement le «prieuré d'Aire» probablement à cause d'un pittoresque promenoir à l'italienne qui la décorait, ou peut-être aussi pour avoir appartenu, comme dépendance, au prieuré de Saint-Jean-hors-les-murs, n'était pas un donjon, mais une maison de plaisance qui pouvait être mise en état de défense.



■ L'écho du passé

Il y a 100 ans.

Le 26 juin 1917, suite à la démission (forcée) du Conseiller fédéral Arthur Hoffmann, l'Assemblée fédérale élit, au premier tour, avec 168 voix sur 219 bulletins délivrés et rentrés (majorité absolue: 97 voix), **le Genevois Gustave Ador**, âgé de 72 ans (le plus âgé au moment de son élection) Conseiller fédéral où il dirigera d'abord le Département politique (affaires étrangères) et ensuite le Département de l'intérieur. Durant l'année 1919, il sera Président de la Confédération.

Né le 23 décembre 1845 à Cologne, il est le fils de Louis et de Constance Paccard. Après des études de lettres et de droit à Genève et licencié en droit et avocat en 1868, il entre en 1874 au Grand Conseil genevois sur la liste indépendante (droite libérale conservatrice connue peu après sous le nom de parti démocratique). Non réélu en 1876, il reviendra au Grand Conseil en 1878 pour y siéger jusqu'en 1915. Conseiller aux Etats de 1878 à 1880, et conseiller national de 1889 à 1917. Son mandat sera entrecoupé par «l'affaire Ador» en 1902. Commissaire de la Suisse à l'Exposition universelle de Paris de 1900, il s'était vu décerner le cordon de grand officier de la Légion d'honneur, ce qui apparut à certains comme contraire à l'article de la Constitution fédérale proscrivant les décorations. Amené à démissionner, il fut toutefois réélu la même année.

Le nouveau conseiller fédéral va déployer une intense activité diplomatique durant les deux ans et demi de son mandat. Entièrement acquis aux idéaux proclamés par le président des Etats-Unis Woodrow Wilson, il ne craint pas de bousculer les traditions en s'engageant personnellement pour qu'on tienne compte de la Suisse dans la construction de la paix. En tant que président de la Confédération: Il se rend à deux reprises à Paris pour rencontrer au début de l'année 1919 les chefs d'Etat alliés réunis pour la Conférence de la paix. Sa persévérance lui permettra d'obtenir le siège de la SDN pour Genève et la reconnaissance du statut particulier de la neutralité, condition de la participation de la Suisse à la nouvelle organisation.

Ayant décliné une réélection, il se retire du Conseil fédéral à la fin de l'année 1919. Il remplit encore divers mandats au service de la SDN et assure la présidence du CICR jusqu'à sa mort le 31 mars 1928 à Genève. En 1933, le Conseil administratif de la ville de Genève décide, à l'unanimité, de rendre hommage à la mémoire de ce grand citoyen et de renommer le quai des Eaux-Vives quai Gustave Ador.

LE DICTON DU MOIS

Juin pluvieux, vide celliers
et greniers.

■ Nos autorités

Depuis le 1^{er} juin le Conseil administratif est présidé par Monsieur Yvan Rochat qui portera, conformément à la loi, le titre de Maire. La vice-présidence est assurée par Monsieur Thierry Apothéloz.

CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa séance du 16 mai dernier, le législatif a procédé à la nomination de son bureau pour la période 2017-2018 :

Présidente, Mme Esther Schaufelberger

1^{er} vice-président, M. Christophe Dulex

2^e vice-président, M. François Ambrosio

Secrétaire, Mme Monique Mattenberger

Vice-secrétaire, M. Martin Staub

■ Conseil municipal

Séance du mardi 16 mai 2017.

Vote favorable (29 OUI et 2 abstentions) au projet de plan localisé de quartier situé entre la route de Vernier et les voies CFF.

Acceptation, à l'unanimité, d'ouvrir un crédit de CHF 1'700'000.00 destiné au remplacement du revêtement et à la création de l'éclairage du terrain A au stade de Vernier.

Toujours à l'unanimité, acceptation du dépassement des crédits budgétaires de fonctionnement 2016 pour un montant total de CHF 2'598'243.90.

Encore à l'unanimité, approbation du compte rendu financier de l'exercice 2016 qui laisse apparaître un montant de CHF 106'342'465.58 aux charges et de CHF 107'873'186.13 aux revenus, soit un excédent de CHF 1'530'720.55.

Les comptes de pertes et profits 2016 de la Fondation communale Vernier-Signal, présentant un total de charges de CHF 222'925.73 et un total de produits de CHF 161'481.10, soit une perte de CHF 61'444.63, sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes 2016 de la fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) présentant un bénéfice d'exercice de CHF 712'918.88 sont acceptés par 30 OUI et 1 abstention.

Le budget de CHF 230'400.00 pour le remplacement de la chaudière, du tableau électrique, et rénovation, isolation de la toiture de la villa sise 21 chemin des Coudriers est accepté à l'unanimité.

Ouverture d'un budget de CHF 107'000.00 voté à l'unanimité, pour le Renouveau des radios analogiques par des radios numériques «Polycom» pour la compagnie des sapeurs-pompiers 51. Il est à noter qu'une subvention de CHF 41'000.00 sera accordée par le Canton, diminuant la dépense nette à CHF 66'000.00.

La motion déposée, invitant le Conseil administratif à informer le Conseil municipal des structures en place au niveau cantonal qui permettent aux jeunes de se préparer au test EVA, est acceptée à l'unanimité.

La motion «Pépé vient goûter» est acceptée à l'unanimité. Cette motion tend à solliciter des partenariats entre la Ville de Vernier, le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire) et les structures destinées aux Aînés, afin d'organiser des activités intergénérationnelles durant les heures de la fin de l'après-midi du parascolaire.

Pour la résolution du Conseil municipal, relative au projet de mise à jour du plan directeur cantonal 2030, il a été décidé à l'unanimité de préavis favorablement le projet de mise à jour du Plan directeur cantonal 2030. La rédaction ne manquera pas de revenir sur les détails dans la prochaine édition, au mois de septembre.

La proposition de présenter, au Conseil d'État, la démission, à partir du 1^{er} juillet 2017, du Commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers 51, le Capitaine Silvano PORTA, est approuvée à l'unanimité. De même que la proposition pour la nomination du 1^{er} Lieutenant Pascal Brunnschweiler, à la fonction de chef de corps ad intérim dès le 1^{er} juillet, prochain est acceptée, également à l'unanimité. Toujours à propos de la Compagnie des sapeurs-pompiers 51, le Conseil municipal, après un vote positif à l'unanimité, accepte la démission du 1^{er} lieutenant Christian Decorvet.

■ Démographie

Chômage.

La commune comptait, à fin avril 2017, 1011 chômeurs contre 1075 à fin mars 2017, soit une diminution de 64 personnes. Ce chiffre doit être complété par le nombre des demandeurs d'emploi non chômeurs qui s'élevait à 346 contre 324 à fin mars 2016, soit 22 personnes de plus.

Le nombre total des demandeurs d'emploi se monte donc à 1357 contre 1399 en mars, ce qui représente une diminution de 42 personnes.

Décès annoncés du 10 avril au 7 juin 2017.

- **Addy, Marc Albert, 1929, av. du Lignon 50**
- Balta, Stipo, 1944, ch. de l'Écu 17D
- Di Stefano née Thonney, Eliane Marguerite, 1943, rue Oscar-Bider 12
- Dutoit née Spalvieri, Delia, 1930, ch. du Coin-de-Terre 3
- **Fasel, Iwan Maechel Karl, 1955, route du Bois-des-Frères 73 c/o Pavillons du Lignon**
- Fleury née Mouter, Agnès Adélaïde, 1932, ch. des Coquelicots 22A
- Galante Costa, Jose Antonio, 1955, ch. De-Maisonneuve 19
- Gallay, Michel René, 1949, ch. de l'Esplanade 18
- Heinen née Lucand, Yvonne, 1920, ch. de l'Écu 1 c/o EMS La Châtelaine
- **Jentzer, Roland William, 1954, av. du Lignon 20**
- Lagrimosa née Finotto, Milena, 1935, rue Oscar-Bider 11
- Max née Garneron, Pierrette Jeanne Pauline, 1942, rue de la Croix-du-Levant 19
- McCreddie née Elson, Pauline Jeanne, 1943, rue Carqueron 5
- Meier née Brunner, Esther, 1929, av. de Crozet 46
- Nana Nyambé, Jean, 1935, rue du Grand-Bay 16
- Perret, Luciano Giancarlo, 1942, rue François-Durafour 9
- Schwartz née Marro, Marie Louise Bertha, 1935, ch. de Poussy 22
- Sery-Kore née Kouame, Evelyne Marie Chantal Rita, 1960, rue Grange-Lévrier 4
- **Ubelin née Allistein, Marlyse Odette, 1946, av. du Lignon 79**

Nul ne peut atteindre l'aube sans passer par le chemin de la nuit

Khalil Gibran

■ Association des Locataires du Lignon

Nouvelles de l'ALL

Les festivités du 50^e de notre Cité font partie de l'histoire... et pour que l'histoire de notre Lignon puisse continuer à être écrite, des travaux de rénovation ont repris dans une bonne partie des immeubles. Un grand MERCI aux sociétés propriétaires et aux régies impliquées! L'ALL a fait le maximum pour préparer les locataires concernés à la période «bien venu au camping»... et l'effort vaut bien la chandelle!

L'après travaux a également été mis sur les rails par l'association, en collaboration avec l'Asloca Genève. Selon l'avancée des travaux, la lettre explicative de l'Asloca aura été ou sera glissée dans les boîtes à lettres des locataires concernés. Me Christian Dandres, bien connu de nos locataires, sera de bon conseil s'il y a lieu ou non de contester une éventuelle hausse de loyer. Prenez une bonne bouffée d'air et... c'est parti!

Les rénovations en cours sont effectuées la plupart du temps à l'intérieur des appartements, donc invisibles depuis l'extérieur. Ce qui ne l'est du tout par contre, c'est la variété des tentures des balcons et loggias... Ca passe de la tenture normale en rouge, bleu, vert ou jaune au simple bout de plastic ou tissu. Nous allons redemander aux régies de veiller à ce qu'une harmonisation des tentures soit incluse dans le programme de rénovation de nos immeubles. Donnons à notre Cité un aspect visuel soigné.

A l'interne de l'ALL un changement a eu lieu au 1^{er} janvier 2017. M. Roland Moret, fidèle trésorier de notre association depuis 40 ans a souhaité passer le témoin. A l'occasion d'un repas, le comité de l'ALL a tenu à transmettre ses remerciements pour tout le travail fourni et souhaité la bienvenue à M. Csaba Kozsuch, comptable dans une institution rattachée à l'Etat de Genève et membre du Comité depuis 2016. M. Kozsuch se chargera dorénavant des finances de l'ALL.

A TITRE D'INFORMATION: l'ALL a changé de fournisseur : ne payez plus vos cotisations sur le compte bancaire mais demandez-nous un bulletin de versement pour

Postfinance si vous devez encore vous acquitter de la cotisation pour l'année en cours. Pour 2018, vous recevrez le bulletin correspondant avec la convocation à **L'Assemblée générale 2017 qui est agendée au 13 novembre 2017**. Merci de réserver cette date!

A en croire les multiples alertes d'horreur et de raz-le bol, les incivilités perpétrées dans notre Cité ont atteint la cote d'alerte orange/rouge. Poser les encombrants de manière sauvage et à n'importe quel moment (de préférence l'après-midi du jour de la levée au matin....) ou déposer son sac d'ordures DANS la poubelle au lieu de A CÔTÉ ne demande pas plus d'effort mais témoigne d'un signe de respect envers nos voisins et l'environnement. **RESPECT!** Le maître mot boudé de plus en plus. Mais pour respecter l'autre il faut déjà se respecter soi-même! Là également, l'effort – si effort il doit y avoir – vaut la chandelle!

Le Comité de l'ALL a pesé le pour et le contre d'une réunion sur le thème des incivilités de tout genre. Nous avons abandonné l'idée car le public ciblé ne se sent aucunement concerné par une telle soirée à thème. Nous espérons trouver LE moyen de sensibiliser l'ensemble des habitants de notre Cité à cette problématique. Il fait toujours bien vivre au Lignon!

Notre association est à vos côtés pour soutenir vos demandes en tant que locataires et vous accompagner vers les instances adaptées à chaque cas. Rejoignez-nous car là aussi, l'union fait la force.

Passez un bel été, avec ou sans travaux et profitez-en pour refaire le plein d'énergie. Nous nous retrouverons en automne pour l'Assemblée générale ordinaire 2017!

Au nom du Comité : Ruth Righenzi, présidente de l'ALL (Association des locataires du Lignon).

■ Beach-volley au Lignon

Cette année encore, venez jouer tout l'été sur la Place du Lignon.

Sur la Place du Lignon, du 7 juillet au 26 août, venez découvrir les activités sportives : beach volley, pétanque ou encore tennis de table qui vous sont

proposées dans une ambiance conviviale. Des tournois sont également prévus! Pour les enfants, un grand bac à sable et des jeux seront installés. Prenez vos grilles, puisqu'un gril sera à disposition. la buvette vous proposera bien sûr frites, saucisses, glaces et boissons à des prix raisonnables.

Prenez d'ores et déjà rendez-vous le **samedi 8 juillet à 18h30**, pour l'inauguration en présence des autorités communales.

CONTACT

Pasquale Negro. T 076 337 07 48

HORAIRES

Lundi au jeudi et dimanche : de 17h à 23h
Vendredi et samedi : de 17h à minuit
Jours de mauvais temps : fermé.



■ Fête de l'école du Lignon

Le mardi 20 juin 2017, soutenue par la Plateforme des Associations d'Aire – Le Lignon (PLATAL)!

Dès 17h00, au niveau de la salle des fêtes, apéritif proposé par le Jardin Robinson et la buvette tenue par la ludothèque *l'Arbre à jouets* et l'Association des parents d'élèves du Lignon. Dès 18h30 : spectacle des élèves dans la salle des fêtes du Lignon. Dès 18h00 : délicieuses lasagnes à la viande ou végétariennes, accompagnées d'une salade mêlée. Pour les gourmands : crêpes et gourmandises confectionnées maison. Il y aura aussi un stand de pâtisserie tenu par la Maison de Quartier afin de financer leur mini-camp estival participatif. De 20h00 à 22h00 : disco en plein air (si le temps le permet) **Venez nombreux !»**

■ Portes ouvertes à la ferme du Lignon

Le samedi 20 mai, la ferme du Lignon a organisé une journée portes ouvertes afin de faire découvrir ses nouveaux jardins maraichers cultivés sans produits chimiques et fêter l'ouverture de son magasin du terroir.

La journée fut belle, un plein succès pour la ferme qui a reçu, durant toute la journée, un public très nombreux et de toutes les générations. Petits et grands ont pu découvrir les différentes activités de la ferme ; jardins, chèvres, ânes ou encore poules et cochons...

Le programme de la journée était riche et très attirant avec beaucoup d'activités gratuites. Ainsi, dès le matin, grâce à une météo clémente, une montgolfière a pu être installée dans le champ de la ferme grâce au soutien des SIG. Les visiteurs ont alors pu monter et admirer la magnifique vue sur le Rhône, le Jura et le Lignon. Une animation musicale et des numéros de cirque par l'équipe du *cirque production* ont illuminé la pause de midi, ponctuée par un cochon à la broche et des pâtisseries maison. Dans l'après-midi, le public a eu la possibilité de cuisiner les légumes de la ferme durant des ateliers de cuisine, d'assister à la tonte de moutons, de découvrir les secrets de la presse de jus de pomme d'antan, de s'essayer



au jonglage, d'écouter des contes sur la ferme et ses animaux et bien d'autres animations...

La ferme du Lignon remercie ses nombreux bénévoles et partenaires sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu et vous remercie d'être venu aussi nombreux. Elle a le plaisir de vous accueillir dans son magasin le mercredi, vendredi et samedi. (Horaires ci-dessous)

PROCHAIN ÉVÉNEMENT À LA FERME

Venez célébrer la Fête nationale avec **le brunch du 1^{er} août!** Inscription obligatoire à info@ferme-du-lignon.ch CHF 39.- avec boissons (sans alcool) incluses.



INFOS ET RENSEIGNEMENTS

www.ferme-du-lignon.ch

T 022 796 75 65

Horaires magasin du terroir

Mercredi et vendredi : 10h00 à 18h30

Samedi : 09h00 à 16h00

Légumes et œufs plein air de la ferme, produits locaux de Genève et environ.

■ Guide des petites auberges de campagne

Le Guide original suisse des petites auberges de campagne 2017/18 apparaît une nouvelle fois : 1197 fois du plaisir en pleine nature !

Avec ce guide, le randonneur passionné et l'excursionniste en mountain bike ou en voiture reçoit des recommandations fiables pour savoir où on peut déguster des plats savoureux à la campagne. Il s'adresse à un groupe-cible qui, en route, ne veut renoncer ni à un déjeuner délicieux et léger ni à une pause goûter et un dîner.

L'auteur et éditeur, Richi Spillmann, en collaboration avec son équipe, évalue depuis près de 17 ans, sans s'annoncer de manière équitable et autonome, un nombre de restaurants le long des chemins sinueux et dans des hameaux contemplatifs : A l'écart des routes déjà bien connues depuis longtemps, il y a toujours des auberges de campagne modestes, des brasseries de campagne et des estaminets, des bistrotts et des grottes, ainsi que des débits de vin soignés et des établissements gastronomiques à découvrir ! Actuellement, il sont au nombre de 1197 dans toutes les régions de Suisse.

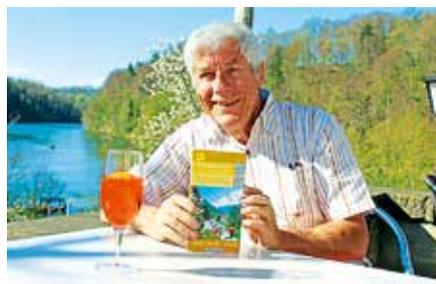
Et durant ces longues randonnées, R. Spillmann et ses camarades découvrent autant d'auberges de campagne confortables comme des auberges où on peut se régaler. Et, Richi ne serait pas Richi, s'il ne s'échangeait pas avec les cuisiniers sur place. Car il attache beaucoup d'importance à ce que leur cuisine fraîche et savoureuse soit faite avec des produits naturels issus du terroir. Ils ne sont admis dans le cercle illustre du Guide des petites auberges de campagne que dans la mesure où ces conditions sont remplies.



Bien entendu, pour l'évaluation actuelle, les critères comme le cachet, l'ambiance, la convivialité familiale, les menus pour différentes catégories d'hôtes soit pour les adultes et les enfants sont toujours pris en considération. Les pictogrammes éprouvés donnent une vue d'ensemble rapide sur la localité à l'aide des coordonnées nationales, temps d'ouverture, aménagement intérieur et extérieur, spécialités maison, possibilités d'hébergement et l'accueil des enfants. De plus un système de commande numéroté vous facilitera la recherche des différents types d'auberge avec la table des matières et des cartes géographiques intégrées dans l'annexe. En outre, tous les établissements gastronomiques qui y sont indiqués sont représentés par des photos en couleurs.

Le Guide des petites auberges de campagne 2017/18 est disponible à un prix de vente recommandé de CHF 39.- en librairies, dans les kiosques, dans les boutiques de souvenir et dans beaucoup de restaurants qui figurent dans le guide.

En outre, en vente directe chez : Verlag Spillmann Druck AG à la Baslerstrasse 104 à Zurich au 044 401 44 66 ou par e-mail : info@spillmandruckag.ch



N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire

Richi Spillmann

T 044 401 44 66

info@landbeizli.ch

jpr-kommunikation gastro-pr&personal

T 043 268 42 22

jpreinle@jpr-kommunikation.ch

■ Que fait la Police ?

Pensez à l'intensification des vols pendant la période estivale.

Vous pensez, en cette période, à vos prochaines vacances, mais rappelez-vous que les cambrioleurs – eux – n'en prennent pas et les maisons désertées par les vacanciers deviennent des cibles idéales pour les voleurs. Afin d'éviter ce genre de désagréables et coûteuses mésaventures, prenez des mesures de précautions en mettant à l'abri vos souvenirs et valeurs (bijoux, papiers officiels importants, valeurs pécuniaires et aussi des documents informatiques en les déposant dans un coffre.

Simuler une présence est aussi une astuce ; faire relever son courrier par des parents, voisins ou amis et aviser vos voisins de votre départ afin qu'ils fassent preuve de plus de vigilance.

■ Le bloc-notes du taupier

Lors des élections législatives de 1898, le journaliste satirique Zo d'Axa – pseudonyme d'Alphonse Gallaud de La Pérouse et descendant de l'illustre navigateur – surnommé le «mousquetaire de l'anarchie», informe les lecteurs de son journal *La Feuille*, dont 25 numéros paraîtront entre octobre 1897 et mars 1899, qu'il a trouvé **le candidat idéal à même de réconcilier les abstentionnistes avec le vote** : un âne blanc appelé Nul. Le jour des élections, «**la Bête qu'il faudrait à la Belle Démocratie**» traverse Paris entourée de ses partisans, déclenchant une bagarre et entraînant l'intervention de la police

Ces élections sont pour Zo d'Axa l'occasion de consacrer trois numéros de sa *Feuille* à l'abstention et aux travers du système électoral, son âne offrant enfin la possibilité aux mécontents refusant d'ordinaire d'apporter leurs voix, «de voter blanc, de voter Nul, tout en se faisant entendre».



■ Assemblée générale de l'Association

Le 11 mai s'est tenue l'assemblée générale de notre association à la Maison de quartier d'Aire.

Celle-ci a débuté par un mot de bienvenue du président du Conseil municipal, Monsieur Martin Staub. Concernant la partie statutaire, il n'y a pas eu de grands changements, si ce n'est l'engagement de Madame Karine Weekers qui viendra renforcer le comité, tous les membres ayant accepté une reconduction de leur mandat pour 2 ans. Le statut de membre suppléant a été supprimé car il ne correspondait plus à une nécessité.

Le nombre de membres est resté stable, l'association comptait 535 membres à la fin de l'année 2016. La cotisation annuelle a été maintenue à CHF 30.-/personne ou couple et CHF 70.-/par personne morale. Un tour d'horizon a été fait concernant les divers projets en discussion sur la presqu'île, soit :

IEPA/LA BOURDONNETTE

Le recours contre le déclassement du terrain a été levé ce qui fait que celui-ci se trouve maintenant en zone de développement 4A. En octobre 2016 le Plan localisé de Quartier (PLQ) a été avalisé par le Conseil d'Etat. Des discussions sont actuellement en cours avec la FLPAI (maître d'ouvrage) concernant l'accès aux immeubles qui devrait se faire par le chemin des Campanules. L'accès chantier devrait se faire depuis le chemin des Sellières. Il faut rester vigilant quant à la demande d'autorisation de construire car il y a seulement un délai de 30 jours pour faire opposition au projet si celui-ci ne devait pas être conforme à ce qui a été présenté à la population.

RECONSTRUCTION LABORATOIRE PLAN

Un accord est intervenu avec les riverains qui ont accepté le projet moyennant une modification du gabarit de celui-ci (l'immeuble a été abaissé d'un étage avec un retrait d'attique le long du chemin des Sellières) d'autre part, le promoteur a accepté le maintien des arbres le long du chemin des Sellières et à l'angle du chemin de la Verseuse. L'autorisation de construire est entrée en force. Le promoteur devrait organiser une séance

d'information, pour les riverains, à la fin de l'été, présageant d'un démarrage des travaux en automne prochain.

CENTRE POUR REQUÉRANTS MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (RMNA)

Le projet présenté à la population en 2016, à la demande de notre comité, a fait l'objet d'une pétition comportant 865 signatures, malheureusement celle-ci n'a pas passé la rampe du Grand Conseil (le PLR et la gauche se sont opposés), ce qui laisse la voie libre au Conseil d'Etat et à l'Hospice Général pour avancer dans ce projet. En avril 2017, une résolution du Conseil municipal a été acceptée à l'unanimité pour redimensionner ce projet (40 jeunes mais au maximum 60) avec un encadrement socio-éducatif adéquat (1 éducateur pour 4 jeunes) suivant par-là les recommandations de la Fondation suisse du Service Social International spécialisé en la matière. Une présentation du nouveau projet à la population a été organisée le 6 juin par l'Hospice Général et le Conseiller d'Etat Mauro Poggia à l'école d'Aire. Nous craignons fort que ce nouveau projet ne soit pas conforme à la résolution du conseil municipal. Il faudra donc à nouveau se mobiliser.

PASSERELLE AÏRE-ONEX

Le projet est à bout touchant. Le financement est maintenant assuré, soit CHF 12,7 Mio (1/3 commune de Vernier, 1/3 commune d'Onex, 1/3 SIG), avec une subvention cantonale de CHF 2,6 Mio. Le planning intentionnel prévoit un début des travaux en janvier 2018 et une mise en service de l'ouvrage en automne 2019.

La 2^e partie de l'assemblée générale a été consacrée à **la problématique du développement de l'aéroport** avec comme invité Monsieur Jean-François Bouvier, président de l'association des intérêts de Vernier Village (AIVV) et initiateur d'une initiative communale «Pour plus de logements et moins de nuisances» en février 2015.

Monsieur Bouvier nous a fait part de l'initiative cantonale qui a fait suite à une initiative communale (demandant l'interdiction des vols commerciaux entre 23h00 et 06h00) et qui a récolté 14'500 signatures et sur laquelle nous allons voter en 2018. Cette initiative demande que le canton de Genève puisse faire valoir ses prérogatives en termes de développement de l'aéroport car aujourd'hui toutes les décisions sont

prises à Berne, notamment par l'Office fédéral de l'aviation civil (OFAC).

Il rappelle quelques chiffres, en 10 ans :

- le nombre de passagers a doublé pour s'inscrire à 16.5 millions en 2016
- Les émissions de gaz à effet de serre ont augmentés de 63%
- Le nombre de vols commerciaux a augmenté de 23%
- La consommation de kérosène a augmenté de 75%

Si le développement n'est pas maîtrisé dans 10 ans il y aura :

- 25 millions de passagers
- 650 vols par jour
- Un avion qui décolle et atterrit toutes les 90 secondes.

Vernier est devenu une zone industrielle avec seulement des hangars, pas de bureaux ou des logements à cause du bruit. Ce genre d'affectation n'amène pas de revenus (pas d'impôt). D'autres communes s'en sortent mieux. Mais de Chancy à Versoix toutes les communes sont touchées par le problème du bruit qui va encore augmenter. Actuellement 44 communes franco-suissees sont touchées par le bruit de l'aéroport.

Le plus grand risque est que l'aéroport se privatise. Il est temps de le reprendre en main d'où l'initiative pour un pilotage démocratique afin de garantir son caractère public !

■ Promotions 2016

Venez nombreuses et nombreux sur notre stand raclette à l'école des Ranches.



Cette année encore, notre association participera à la traditionnelle fête de promotions **le 30 juin à l'école des Ranches** à Vernier. Comme l'an passé nous servirons de la raclette. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous voir, espérons-le, sous un soleil radieux.

■ Optique Plus : une bonne vision des choses

Si on connaît Optique Plus depuis de nombreuses années, son engagement bénévole au travers d'Optiswiss est moins connu.

Fondée en 1989, par Charles Martin, Denis Cadière et Jean Nachbauer, trois opticiens genevois, la société Optique Plus SA, présent depuis de nombreuses années dans le centre commerciaux du Lignon et à Meyrin (rue des Boudines 7) à également ouvert un troisième magasin dans le centre commercial l'ARCenter à Vernier. C'est à l'étage d'ARCenter, où se trouve Optique Plus, que nous avons rencontré, Denis Cadière.

Parlez-nous de ce magasin.

Nous sommes ici dans ce superbe centre commercial de Vernier. Je suis entouré d'une équipe d'opticien(ne)s des plus professionnels et qui est à votre service, prête

à répondre à toutes vos demandes et vous conseiller professionnellement.

Quelles sont vos prestations ?

Nous couvrons toute la panoplies de notre métier. Cela va du montage classique (monture et verres au prix forfaitaire dès CHF 180.-), à la personnalisation des lunettes, de la recherche de la meilleure solutions pour vos lentilles de contact et un grand choix de lunettes solaires. Les prises de mesures se font directement dans notre magasin avec ou sans rendez-vous.

Pouvez-vous nous parler des engagements solidaires d'Optique plus ?

Optic Plus est une entreprise solidaire qui s'engage au quotidien dans des actions autour de la vue. Sur le plan écologique, notre atelier est équipé d'un système de filtration et de récupération d'eau du type Neptune. Cela nous permet de travailler en circuit fermé, et ainsi d'économiser une importante quantité d'eau potable dans la découpe des verres qu'il faut adapter aux montures. C'était une évidence, pour

nous, d'agir à notre échelle pour la planète. Depuis six ans, nous participons à l'action Sahara à perte de vue, organisée par Optiswiss, fabricant de verres optiques. C'est une action humanitaire au Maroc, un «engagement passion» au service des populations. Lors de notre dernier voyage, des étudiants de l'Institut d'Optométrie d'Olten nous ont accompagné à la rencontre des habitants. Nous avons effectué 1'450 examens de vue et réalisé 1'150 paires de lunettes. Cet engagement bénévole nous apporte beaucoup sur le plan humain. Des yeux qui voient clair et un sourire reconnaissant sont notre récompense.

OPTIQUE PLUS

ARCenter Vernier
022 341 45 40

Centre commercial du Lignon
022 796 81 44

Meyrin
7, rue des Boudines | 022 785 01 55



Denis Cadière et Jean Nachbauer devant le magasin de l'ARCenter.



Examen de la vue pour un enfant de la commune de Tagjijit, village aux portes du Sahara au Maroc et un Cheyk distributeur d'eau.

Optic 2000
C.C ArCenter
022 341 45 40

1214 Vernier

7, rue des Boudines 1217 Meyrin 022 785 01 55	Optique Plus C.C. du Lignon 1219 Le Lignon 022 796 81 44
--	---

■ Chronique dionysiaque

de Pierre Chevrier

Sur l'air du Champagne.

Le 14 mai 2017, lors de la cérémonie l'investissant Président de la République française, Emmanuel Macron en avait peaufiné personnellement certains aspects dont le choix des morceaux musicaux qui agrémentaient ce moment historique. Comme l'a joliment écrit Claude Debussy : «La musique commence où les mots s'arrêtent». Ainsi, après son premier discours présidentiel, l'orchestre symphonique de la Garde Républicaine et son baryton solo interpréta le fameux aria tiré du Don Giovanni de Wolfgang Amadeus Mozart : «Fin ch'han dal vino» plus connu en français sous le titre de l'air du Champagne. Un choix éclectique de cet homme à facettes dont la ressemblance avec l'auteur de l'Ecume des jours n'a pas échappé à certains. Boris Vian décède en 1959 à l'âge de 39 ans, quand commence au même âge le destin présidentiel et hors du commun d'Emmanuel Macron ! Alors qui est-il vraiment ? Emmanuel Vian pour son message christique que l'on retrouve dans la cantate BWV 248 de l'oratorio de Noël de Johann Sebastian Bach : «Emmanuel, o süßes Wort» ou Boris Macron, tsar autocrate de l'opéra de Modest Moussorgski : «Boris Godounov» ? Car cet homme jeune et brillant a de quoi en déconcerté plus d'un parmi les esprits chagrins de la France républicaine. Il cultive cette ambivalence le définissant comme un économiste de droite et un homme politique de gauche voulant de surcroît gouverner au-delà des clivages anciens qui pour lui appartiennent définitivement au passé.

Mais revenons au Don Giovanni de Mozart que Richard Wagner définissait comme l'opéra des opéras. A l'origine, la fascinante figure de Don Juan est celle du libertin, du blasphémateur qui rejoint dans la galerie des mythes récurrents de l'humanité celui de Faust, prêt à vendre son âme pour acquérir la jeunesse éternelle. Don Giovanni apparaît une première fois dans la littérature espagnole sous la plume de Tirso de Molina (1571 – 1641). Il s'agit d'une pièce nommée El Burlador de Sevilla. L'air du Champagne de Mozart n'est donc pas un motif musical anodin mais un brillant plaidoyer à la fête qui se prépare. C'est un morceau de choix dans un opéra au plus haut niveau dans



sa riche musicalité, dans son inspiration créative réunissant, de la fugue au lied, tous les genres afin de célébrer la séduction sous toutes ses formes. C'est l'image, je pense que veut nous renvoyer le nouvel élu tant il lui faudra ce talent de séduction pour rassembler un pays fracturé après les mandats de Nicolas L'Impétueux, dit *le Petit*, par ses adversaires et François Le Normal, nommé *Le Ridicule* par l'opposition.

En revoyant les extraits filmés de cette journée d'investiture passée sous les ors de la République, de la salle des fêtes du Palais de l'Elysée aux salons de réception de la Mairie de Paris, on ne peut être que saisi par une forme de vertige et de constater que seule la galerie des Glaces à Versailles dépasse encore ces lieux «républicains» en terme de magnificence ! Il est bon aussi de rappeler que le Palais de l'Elysée fut offert par Louis XV à sa maîtresse, la marquise de Pompadour, farouche adversaire du prince de Conti, cousin du roi. Le prince avait acheté pour un prix exorbitant, proche du village de Vosne-Romanée, le plus fameux des vignobles, celui de la Romanée. Dans son ressentiment, la marquise de Pompadour tenta par tous les moyens de barrer au

vin de Bourgogne l'accès à la table royale en lui préférant celui de la Champagne. Cette historiette n'est pas avérée mais les légendes font aussi partie de la grande Histoire. Il n'en demeure pas moins que le vin de Champagne est devenu, avec le temps, le nectar des courtisanes et des courtisans qui se pressent aux portes des palais de la République. Avec ma compréhension d'Helvétie habitué à la démocratie directe, je reste toujours médusé par la fascination qu'exerce, en France, le pouvoir présidentiel et les fastes déployés et offerts à des obligés sur les deniers de l'ensemble des contribuables. On a peut être tranché la tête du roi mais on n'a pas tordu le cou à de trop mauvaises habitudes de cour. Cette cour républicaine où flagorneurs, flatteurs, hypocrites et autres âmes damnées se fondent dans ce microcosme avec pour devise le bon mot de Jean-François Kahn : «On lèche, on lâche, on lynche». Je pense cependant, après quelques semaines, qu'Emmanuel Macron habite parfaitement la fonction présidentielle par sa prestance, son intelligence et son éclectisme. Au peuple souverain de lui confier, dans les urnes, la légitime majorité législative qui donnera une assise à son action contre bon nombre de caciques déjà convaincus de son échec.

■ Parlons jardinage

L'abondance de matière pour notre bulletin du mois de mai n'a pas permis à la rédaction de publier cette rubrique, que vous pouvez retrouver pour le mois de juin.

AU POTAGER

Pour ne pas vous priver du plaisir de déguster des légumes de saison frais, semez concombres, cornichons et chiconnées tandis que vous placerez directement en terre melons, aubergines, courgettes et un ou deux rangs d'haricots verts. Ne relâchez pas vos efforts de binage, les mauvaises herbes aiment ce réchauffement du sol en n'oubliant pas qu'un binage vaut deux arrosages.



AU VERGER

Ne vous y trompez pas, ce n'est pas la quantité de fruits sur une branche qui vous donnera une forte récolte... bien au contraire, alors pratiquez un éclaircissage qui consiste à ne laisser que deux à trois fruits par lots sur vos pommiers, poiriers, pêchers et autres fruitiers. Pour avoir de beaux fruits, raccourcissez les tiges trop hardies pour que la sève les alimente davantage.

PELOUSES

Avec l'arrosage, la tonte du gazon est la seule contrainte de cette période, mais il est inutile de tondre, durant l'été, comme au printemps, l'herbe ralentissant sa pousse. Une fois par semaine ou toutes les deux semaines est suffisant. Il est préférable de tondre en milieu de l'après-midi, quand l'herbe est sèche... et que vos voisins sont réveillés.

AU JARDIN D'ORNEMENT

Vos bulbes de printemps vous ont offert de magnifiques touffes fleuries ; le temps est venu pour eux de patienter jusqu'à l'année prochaine. Supprimez les feuillages disgracieux et les fleurs fanées des autres plantes. En juin, semez cosmos, myosotis

et soucis, tandis que vous pourrez mettre en terre vos bulbes d'automne tels les dahlias ou crocus de saison.

FENÊTRES ET BALCONS

Le soleil de juin donne certes belle humeur à nos plantes, mais il les assèche considérablement et d'autant plus vite lorsqu'il est accompagné d'un petit vent chaud. Alors n'oubliez pas d'arroser vos plantes lorsque celles-ci le demandent. L'ardeur des jeunes pousses fait que vos plantes ont tendance à se développer en longueur et à perdre de leur forme. Pour permettre une ramification et la formation de pots bien garnis, sectionnez les tiges.

DANS LA MAISON

En juin, le temps se montre favorable pour faire prendre l'air à vos plantes intérieures, mais ne les exposez pas au soleil direct ; une petite place à l'ombre leur sera de premier choix.

Il faut aussi, côté arrosage, passer en mode «été» en augmentant la fréquence des apports d'eau, mais sans exagérer toute de même (passer d'un arrosage hebdomadaire à un arrosage tous les cinq jours).

Le temps des grandes vacances est proche. Que faire pour nos plantes d'appartement durant cette période plus ou moins longue ?

Le moyen le plus sûr consiste à confier l'arrosage à un proche en lui donnant des explications claires. Si ce n'est pas possible, essayez l'une des solutions suivantes :

- Pour un nombre de plantes, il est possible d'utiliser des mèches dont on introduit une extrémité dans le trou de drainage du pot et l'autre bout dans un réservoir d'eau. Il faut toutefois d'abord arroser les plantes par le haut avant votre départ, en vous assurant de bien mouiller toute la motte
- Utilisez des sacs de plastique transparent pour recouvrir chaque plante en repliant l'ouverture du sac sous le pot. L'eau s'évapore des plantes, se condense sur les parois du sac, retombe au niveau des trous de drainage pour être de nouveau absorbée par les racines. Les parois du sac ne doivent pas toucher au feuillage. Ces méthodes sont valables pour sept à 10 jours d'absence.

■ DE QUELLES ASSURANCES A-T-ON VRAIMENT BESOIN ?

Les gens d'ici ont la réputation d'être plutôt prudents et de ne pas aimer les changements. Il est vrai que les Suisses sont les mieux assurés au monde après les Japonais. On pourrait en conclure qu'en général nous sommes bien assurés et que nous pouvons dormir tranquilles. « Je suis bien couvert, quelle nouvelle assurance pourrait-on encore me vendre ? » se disent-ils. Et pourtant...

Mon point de vue n'est pas de vendre en quantité, mais de comprendre chaque client pour déterminer ses besoins. Mais quels sont-ils ? Il n'y a pas de schéma fixe et, au cours des années, les nécessités et les inquiétudes vont évoluer. Le spécialiste en assurance est là pour veiller à attirer l'attention sur les assurances moins utiles ou à double, mais aussi sur les risques auxquels le client n'a pas pensé ou dont il n'a pas évalué l'importance. C'est particulièrement le cas pour garantir un revenu en cas d'accident ou de maladie grave, lors d'une séparation du couple, pour la retraite, etc.

Par exemple, on serait surpris de voir combien de personnes assurent leur voiture un maximum mais budgètent un minimum pour leurs enfants ! Le coût mensuel d'une assurance complémentaire accident et invalidité va du prix d'un cornet de glace au prix d'un Big Mac avec petite portion de frites.

Je suis volontiers à votre disposition si vous avez besoin d'un conseil.

Patrice Bösiger
Conseiller en assurances, Lignon Centre



EXPANSION
ASSURANCES & CONSEILS
Lignon Centre | CP 175
1219 Le Lignon
022 970 15 20



Yves Magnin
Avocat

■ À VOTRE BON DROIT

Sans précédent, Mme M. a commis un excès de vitesse de 33 km/h, marge déduite, sur un tronçon d'autoroute limité temporairement à 80 km/h en raison de travaux.

Elle a reçu une ordonnance pénale pour violation grave de loi sur la circulation routière et un retrait de permis de 3 mois. Elle s'interroge car normalement un tel excès sur autoroute relève de la violation simple de la LCR.

Une violation simple est punie de l'amende, une violation grave d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire. La différence se situe dans le sérieux danger pour la sécurité d'autrui qui est créé, commis par une négligence grossière, même inconsciente.

Selon la jurisprudence, la faute est grave, sans égard aux circonstances, en cas de dépassement de 25 km/h à l'intérieur de localité, de 30 km/h hors localité et de 35 km/h sur les autoroutes.

Le seuil de 35 km/h s'applique lorsque la vitesse est de 120 km/h, mais non sans autre aux portions limitées pour des raisons de sécurité à 80 km/h. Un chantier et des ouvriers impliquent un danger comparable à une route hors localité. C'est alors bien la limite de 30km/h qui définit le cas grave. Tel ne serait cependant pas le cas en cas de limitation à 80 km/h pour des motifs écologiques, en cas de particules fines dans l'air.

Les conséquences pénales et administratives (retrait de permis) sont drastiquement différentes ! Le plus sur réside sans nul doute dans le respect des limitations.

■ La recette de Tante Lotte

Dans ce numéro, Tante Lotte vous propose deux desserts avec des fruits de saison.

Le soufflé aux fraises.

Pour 4 personnes : 300 g de fraises très parfumées ; 1 citron ; 5 oeufs ; 1 noix de beurre ; 150 g de sucre ; sel fin ; kirsch (facultatif).



1. Équeutez les fraises, évitez de les rincer ou, dans ce cas, faites-le très rapidement et égouttez-les immédiatement et réservez les quatre plus belles, coupez les autres en quartiers.
2. Rassemblez dans le bol d'un mixer 200 grammes de quartiers de fraises, le jus d'un citron, 120 grammes de sucre et, éventuellement, un trait de kirsch. Réduisez en coulis.
3. Pendant que le four chauffe, réglé sur 210 °C, versez le coulis dans une jatte et incorporez-lui 2 jaunes d'œufs.
4. Beurrez l'intérieur de 4 petits moules à soufflé, tapissez-les de sucre semoule en les tournant en tous sens, retournez-les pour faire tomber l'excédent de sucre.
5. Battez en neige ferme 5 blancs d'œufs et une pincée de sel et incorporez délicatement cette neige au coulis en le fourrant de neige cuillerée par cuillerée et en travaillant de bas en haut.
6. Remplissez les moules, lissez à la spatule et mettez au four pour une dizaine de minutes.
7. Servez à la sortie du four après avoir ponctué d'une fraise chaque soufflé.

Salade d'abricots menthe citron.

Pour 4 personnes : 600 g d'abricots ; 2 cuillers à soupe de miel ; 1 citron ; environ 10 feuilles de menthe fraîche.



1. Lavez les abricots et retirez les noyaux.
2. Tranchez-les ensuite en fins quartiers.
3. Zestez entièrement le citron et pressez-le pour en récupérer le jus.
4. Dans un plat creux, disposez les quartiers d'abricot et arrosez-les du jus de citron, ajoutez le miel et les feuilles de menthe que vous aurez ciselées.
5. Ajoutez le zeste de citron, mélangez délicatement et placez au frais.
6. Servir cette salade bien fraîche, accompagnée de tuiles aux amandes par exemple.



LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli
079 231 26 51



022 797 26 30



R. Scotolati
079 412 68 24

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste

de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Lignon Esthétique



Maquillage permanent
Eye-liner
Sourcils

Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51 Parking

www.lignonesthetique.ch

Pharmacie des Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

la Cité des Vents

RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOOTHÈQUE

*Cuisine française et italienne
Pizza au feu de bois*

Exposition tous les mois

Parking à disposition à proximité

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon - Genève

Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71

www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

*Merci
de votre fidélité*

SOLDES

DU 19 JUIN
AU 29
JUILLET 2017

 gratuit 90 minutes - 430 places

www.planete-charmilles.ch + de 50 commerces



PLANETE
20^{ans}
Charmilles
centre commercial